

ուսու բանիւքս ողբացեալ, զբերան հոգւոյս բացեալ եւ զաստուածազրիծ մատենա կլեալ, որ քաղցր ի քիմս մտացս իմ գտեալ քան թէ զխորխիս մեղու ճաշակեալ, որով յոյժ եղէ ճոխացեալ, քան որ ոսկեով եւ աղամբք է փարթամացեալ, եւ յիմ յայնս իսկ ջանասիրեալ. զի զանգիւտս ի գիւտ (փոխարկեալ, եւ զոր յախմար զբնաց էր ալլալեալ՝ յօրինակաց բազմաց տաժանամբ եղեւ յարմարեալ. զօրէն ջրոյ խողովակի ստուրայէ՝¹¹ եմ անցուցեալ, եւ զօղոց ձեր պտուղ անթարչամ սովաւ արարեալ. վարուք տերեւախիտ զմարմինս փթըթեալ, եւ իմաստիւք զմիտս զբոց պարզել սովաւ կամեցեալ, երջանիկ պարու պետաց պարակցեալ, եւ աշալուրջ տեսեամբ արքային մեծի զբարձացեալ, լի լապտերօք մտից փեսային ժամանեալ, եւ անաղա սիրով ի սէր նորին խառնեցեալ: Այո, ամէն, եղիցի:

Արդ՝ պաղատանօք սրտի ջերմ արտասուօք հայցեմ ի ձէնջ՝ հարք սուրբք եւ եղբարք ի Քրիստոս եւ որդեակք, ժառանգորդք սորա եւ ընթերցողք եւ օրինակողք, յիշել ի բարին Քրիստոս զտառապեալս Յովհաննէս եպիսկոպոս, ծնողօք մեր եւ ընտանեօք եւ ամենայն նոցին ծընընդօք, եւ համայն ի Քրիստոս հաւատովք՝ քաւութիւն թողութիւն հանգիստ եւ ողորմութիւն զտանել ի Քրիստոսէ Աստուծոյ, այժմ եւ յապագայն. ամէն:

Պաղատիմ մերթ ստուրայ՝ մի՛ աղաւա-

ղել տալ զսա անմիտ մանգամբք, մի՛ մըրճոտել, մի՛ անառիղած¹² եւ բերանարաց ձգել¹³, մի՛ զբանձս հասարակաց գողանալ, խորել եւ ծրարել՝ իբր զժխտողն ստամբակ, մի՛ զիտնոց խնայել եւ մի՛ արհեստազէտ զբնաց արդելուլ յօրինակ տալոյ, մի՛ պարսել¹⁴ զայսր խաչի¹⁵ կազմող ձեր՝ զյոյժ տաժանեալս յուղլուոյն զիւտ¹⁶ մանր է ասել զիր եւ փոքր զիրք: Երեք օրինակ բերեալ՝ զմին ուղղեցի, եւ զսա ետու զբել Սարգիս քահանայի, եւ եւս ուղղեալ յինէն կրկին եղբարքք մեր վաստակակցօք, որոց Քրիստոս Աստուած ողորմեսցի նոցա եւ նոցայոցն. ամէն. Եղիցի, եղիցի:

Գրեցաւ ի թվիս Հայոց ՉԼԸ, Լիստնկա¹⁷ վանքն, ի կաթողիկոսութեան Տեառն Տեառն Կոստանդեայ Երկրորդի՝ յայս ամ եղելոյ. ի թագաւորութեան Լեւոնի բարեպաշտի եւ քաջի, եւ աստուածաշնորհ զաւակաց նորա, Պարոն Հայոց Հեթում աստուածապահ երջանիկն ի հանուրս եւ անհամեմատ ի բնաւս¹⁸. զոր Քրիստոս փրկեսցէ միշտ ի չարէն. ամէն. եւ Պարոն Թորոս, Սմբատ, Կոստանց, Ստեփանէ, Ռուբէն¹⁹, Աւչին: Աջն Աստուծոյ հովանացի նոցին. Աստուած զձեզ յիշեսցէ. ամէն:

(Յաւարտ մեկնութեան՝ սաղմոսաց, էջ ընդօրինակութեան 570. Չեռապրին՝ 877)

(Շար. 4)

Հ. ՔԵՐՈՒՅ Ա. ՉՐԱՔԱՆ

11. Անձանօթ բառ, թերեւս ստորերէն. թուի ընթերցող կամ նման բան մի նշանակել:

12. Առանց զաստուակի, վայելուչ կտաւի՝ չի բռնել կամ չպլլած պահել:

13. Երես ի վար բաց ձգել կամ զնել:

14. Եթէ ոչ պարսաւել պէտք էր ըլլալ, կրնայ նըշանակել եւս՝ քարկոծել, արհամարհել:

15. Այսպիսի անուշ կերակուր ուտելիք պատրաստողս:

16. Շատ աշխատողս ուղիղը, շիտակ զբուժածը զանելու:

17. Պէսպէս կարգացեր են զազափարողք այս վանացս անուրբ. Ոտնկա, Ստնկա, Կտնկա, Լիստնկա, ուղղապոյն կ'երեւի Լիստնկան, զոր թագաւորահայրն Կոստանդին հաստատած է, կ'ըսէ մեր նոր պատմահայրն Չամչեան, չգի-

տեմ ինչ յիշատակի մէջ գտած. լատիներէն (Հայոց թղթին) թարգմանութեան մէջ Լիստնկատ զբուժած է:

18. Շատ զովութեամբ յիշէ սա որպէս եւ Յ. Երզնկացին՝ իր կորօր թոռն Բ. Հեթումբ, որ արդարեւ արժանի է, թէ զիտութեան թէ քաջութեան եւ թէ բարեպաշտութեան համար, եւ որ արժանապէս ճանչցուած եւ պատուած յազգայնոցս, մինչ յօտարաց գասեալ է եւ ի կարգս երանելեաց:

19. Սա սովորաբար փաղաքշտական անուամբ Ալի-նախ կոչուի, եւ Օշնի խեղեփ է (մէկ փորէ ծնած) ջուխտակ, եւ մէկ մէկու անհնար սիրելի. այլ զժբախտարար՝ ջրի մէջ լողանալու աստն՝ ձիոյն անհամբեր ոտից զո՛հ եղած:

L'ÉTAT DE LA LANGUE ARMÉNIENNE
AU V^o SIÈCLE*

I

QUESTION DE L'UNITÉ DE LA LANGUE ARMÉNIENNE
AU V^o SIÈCLE

Sur l'arménien antérieur au V^o siècle, nous n'avons qu'une documentation fort mince. On a cherché à exploiter, — c'était fort naturel, — les citations de chants du Gołthn que l'on a pu trouver dans l'Histoire de Moïse de Khorène. Adjarian admet ce témoignage, mais avec certaines réserves. Ces réserves concernent uniquement la morphologie¹, dont les formes sont susceptibles d'avoir été modifiées par Moïse conformément à l'usage de son époque. Ceci fait, Adjarian fait état, sans réserves cette fois, du vocabulaire. Or, Moïse peut fort bien avoir remplacé, dans ses citations, des termes dialectaux ou étrangers, incompréhensibles pour la majorité des Arméniens, par des synonymes appartenant à la langue commune. C'est ce

qu'a fait de nos jours, par exemple, Garo Sassouni, qui nous a offert une version de « David de Sassoun » dans une langue qui a conservé toute sa saveur populaire tout en étant expurgée de tout mot étranger. (Et que dire des corrections éventuelles des copistes successifs?).

La langue littéraire, qui se découvre à nos yeux au V^o siècle, est dès lors remarquable par son unité, et, cette unité, elle l'a conservée fort longtemps. Mais deux séries de questions se posent: 1) cette langue était-elle une langue parlée ou s'agit-il d'une *koïné* purement littéraire? Langue parlée ou *koïné*, reposait-elle sur un dialecte particulier, ou représentait-elle une langue commune à tous les Arméniens, affinée pour un usage intellectuel? Autrement dit, que représente cette parfaite unité apparente de la langue classique? 2) Jusqu'à quand cette langue serait-elle restée d'un emploi journalier, et dans quelle mesure?

Il semble peu vraisemblable qu'un

(*) Ce texte, — à part les notes ajoutées postérieurement, — est celui de ma communication au premier congrès d'arménologie de Boston. Je ne l'y ai, toutefois, pas lu tel quel. En effet, au moment où j'allais prendre la parole, j'ai été averti que la quasi-totalité de l'assistance ne comprenait pas le français. J'ai donc laissé mes notes de côté et traité le sujet oralement en arménien. Il s'ensuit que certains passages ont pu être omis dans cette communication orale.

1. H. ADJARIAN, *Hist. Lang. arm.*, t. II, p. 71-72 (en arm.).

peuple ait mis plusieurs siècles, pour aller du Bosphore au Karabagh, assimilant à chaque étape de nouvelles populations, et qu'il ait gardé à travers ces vicissitudes une langue parfaitement unie, pour tout à coup détruire cette unité en moins de cent ans, dès que, dans tout le pays, furent fondées des écoles où on se trouvait pour la première fois en mesure d'enseigner cette langue en appuyant, l'enseignement sur l'écriture autant que sur une intense prédication orale. Cette hypothèse équivaldrait à faire de Mesrop, l'inventeur de l'alphabet, un fléau national! Certes, Strabon nous dit que « grâce aux efforts d'Artaxias et de Zariadris, les habitants des districts d'Arménie parlaient tous la même langue »². Mais, doit-on entendre par là que cette langue était parfaitement uniforme? Une réussite aussi rapide et aussi complète serait pour le moins curieuse! Il est vraisemblable que Strabon voulait simplement dire qu'Artaxias et Zariadris avaient imposé l'arménien comme langue officielle. L'homoglossisme français fait-il qu'un Picard et un Marseillais parlent exactement de même façon? A-t-il supprimé les particularités alsaciennes de prononciation des occlusives?

On peut arguer aussi que le partage de 387 aurait coupé l'Arménie en deux. Mais, d'abord, ce partage est antérieur au V^e siècle, et, ensuite, je ne crois pas que la haine contre les Perses en Arménie orientale, ni le ressentiment envers les Byzantins en Arménie occidentale auraient pu favoriser un écartèlement linguistique. De toute façon, l'arménien ne se divise pas en deux dialectes opposés, comme on a trop tendance à le croire, mais en une cinquantaine environ, avec des transitions peu marquées entre deux dialectes voisins. Les langues littéraires modernes

n'ont pas à être prises en considération en cette affaire.

En fait, on peut remarquer qu'à travers cette unité apparente, due peut-être au fait que nous ne possédons que des documents purement littéraires fournis par une littérature savante, se font jour des divergences qui semblent dépasser le cadre normal des variantes présentées par une langue en évolution. Ces divergences se retrouvent dans toutes les parties de la grammaire: phonétique, morphologie, syntaxe, lexique.

Les différences d'ordre phonétique sont certainement merveilleusement masquées grâce à un alphabet qui est un chef-d'oeuvre. Dans sa « Vie de st Mesrop », Koriun souligne que, de toutes les provinces d'Arménie, les hommes ignorants venaient s'instruire et acquérir la lumière au pays d'Ararat, « le domaine du catholicos et de la royauté ». C'est donc, avant tout, pour ce territoire symbolique de l'Arménie que Mesrop a travaillé, et, sur ce territoire, la phonétique était déjà telle (sauf en ce qui concerne l'*t* vélaire) qu'elle est encore de nos jours. Rien d'étonnant, donc, dans le fait que les Arméniens de cette région aient aujourd'hui la même phonétique que celle que l'on trouve dans la langue classique! Rien d'étonnant non plus à ce que, dans ce canton voisin de la Perse, les mots empruntés à l'iranien aient conservé leur consonantisme! Et, encore une fois, rien de surprenant à ce que les mots grecs, transcrits suivant ce système officiel, concordent eux-aussi avec le consonantisme classique! Et, comme les divergences phonétiques d'ordre dialectal présentent des correspondances qui sont en géné-

2. *Homoglossous einai*, Strabon, I. XI, ch. XVI, § 5.

ral d'une extrême régularité d'un dialecte à l'autre, chacun pouvait interpréter les signes alphabétiques suivant ses habitudes articulatoires, exactement comme on le fait de nos jours³. A cause de cela, l'alphabet ne nous permet pas plus de déceler des différences, plus que probables, qui auraient existé au V^e siècle, qu'il ne nous permettrait, si nous n'avions que des documents écrits, de déceler les différences qui existent actuellement entre la prononciation orientale et la prononciation occidentale⁴.

Par contre, si on compare les plus anciennes transcriptions grecques et arméniennes des toponymes en se reportant à l'atlas linguistique de l'Arménie, on constate que, si la phonétique locale est différente de celle de la langue classique, c'est cette phoné-

tique locale, déjà telle à l'époque, que les Grecs se sont efforcés de transcrire, quitte, semble-t-il, à transcrire une sonore aspirée du dialecte local, correspondant à une sonore simple de la langue classique, par une sourde aspirée, de façon à bien en signaler l'aspiration. La transcription grecque correspond étrangement à la prononciation dialectale actuelle, et ceci non seulement pour les provinces de l'Ouest, mais même pour le *Գողթն* *Gott'n*, transcrit *Kolthênê* parce que, dans ce dialecte oriental, il n'y a pas de sonores! Et n'est-il pas étrange aussi que les fautes d'orthographe des écrivains de l'école hellénistique reflètent exactement la prononciation moderne des usagers du dialecte de Mélitène et de Tigranocerte?⁵

3. De nos jours, le mot *վարդապետ* *vardapet* est lu *vardapet* par un Arménien oriental et *vartabed* par un Arménien occidental.
4. Jusqu'au début de ce siècle, les écrivains arméniens occidentaux transcrivaient les noms étrangers suivant les normes de la transcription classique. Seuls les mots turcs étaient transcrits suivant la valeur donnée en arménien occidental aux lettres de l'alphabet, parce qu'ils n'étaient employés que dans la langue vulgaire. Ce caractère vulgaire aurait suffi autrefois à empêcher ces écrits de nous parvenir.
5. Si, dans le passage de l'indo-européen à l'arménien, les variantes combinatoires ont pu altérer de manières diverses un même phonème (i. - e. **t* > arm. *t'*, mais aussi *w* devant *r*, *y* devant voyelle prépalatale, *t* derrière *s*, etc.), dans la question, interne par rapport à l'arménien, des variantes dialectales, un phonème reste indépendant des influences de l'assimilation et seule la question de position peut intervenir. De ceci, il résulte deux cas:
 - a) à un phonème donné de l'arménien classique correspond une variante unique dans le dialecte. Un Arménien employant un dialecte donné apprend que

n = *p* sans plus se soucier de savoir que le signe représente un *b* en classico-oriental qu'un Français qui apprend que le signe *v* vaut *v* ne se soucie de savoir que le même signe vaut *f* pour un Allemand;

b) dans quelques dialectes intervient la question de position: une occlusive non aspirée est sourde à l'initiale, sonore ailleurs. La question est la même pour le lecteur que pour un Français qui apprend les valeurs du signe *s*. L'automatisme de la variation supprime toute difficulté.

Il existe, en dehors de ces deux cas principaux, un troisième cas qui résulte de convergences: la sonore de l'arménien classique, aspirée dans les dialectes voisins et assourdie dans un dialecte donné, se confond avec la sourde aspirée: il y a alors deux signes pour un même phonème de ce dialecte. Quelques dialectes ont des altérations phonétiques de ce type.

Seuls des dialectes absolument excentriques présentent des altérations phonétiques plus compliquées et pratiquement l'alphabet de Mesrop permet à tous les Arméniens de lire.

Devant une telle régularité, on peut se

En morphologie, il n'est pas rare qu'un même nom soit attesté en langue classique avec trois déclinaisons différentes, et des mots aussi courants que *արար arawr* «charrue» (gén. *արարոյ arawroy*, instr. *արարով arawrov*, ou resp. *արարի arawri* et *արարիւ arawriw*, ou bien encore *արարի arawri* et *արարաւ arawraw*), *կատու katow* «chat» (gén. *կատուի katowi*, instr. *կատուաւ katowaw* ou resp. *կատուոյ katowoy* et *կատուով katowov*), *լեզու lezow* «langue» (mêmes déclinaisons que *կատու*). Un même verbe peut avoir deux thèmes présents: *փախնում p'axnowm* et *փախչիմ p'axçim* «je m'enfuis», etc.

Dans la syntaxe, l'unité semble plus rigoureuse (bien qu'on ne puisse énoncer de règle véritable sur l'accord de l'adjectif), la syntaxe étant moins sensible aux variations dialectales. On peut remarquer cependant un certain flottement dans la construction de la phrase, qui va théoriquement du déterminé au déterminant, mais où l'ordre inverse n'est pas rare. Ici, toutefois, il peut s'agir d'un phénomène évolutif.

Enfin, ce qu'on remarque aisément lorsqu'on consulte les dictionnaires d'arménien classique, c'est le nombre élevé des synonymes. Cette constatation commence à être significative lorsqu'on pratique communément les deux langues modernes, et subsidiairement les dialectes. En effet, on constate alors que lorsqu'il y a synonymie réelle, l'un des synonymes peut

demander si l'état actuel n'est pas le prolongement d'un état ancien et si Mesrop n'aurait pas créé son alphabet en conséquence. Pour cette hypothèse, cf. mes « Considérations sur l'alphabet de st Mesrop », *Handès Amsorya*, de mai 1962 à décembre 1963, édité sous forme de livre, Wien, 1964.

se trouver exclusivement dans l'une des deux langues modernes et l'autre exclusivement dans l'autre, au point que l'un des deux synonymes employé dans un dialecte est totalement inconnu dans l'autre: *հարեան harewan* «voisin», *որոնել oronel* «chercher» appartiennent à l'arménien oriental et sont inintelligibles pour un Arménien occidental, qui n'emploie et ne comprend que *դրացի draçi* et *փնտուել p'ntrel*. (Le témoignage des intellectuels, qui ont tous un vocabulaire qui dépasse les limites de celui de leur parler, ne vaut rien). Devant cette constatation, il est naturel de supposer que le fond de vocabulaire de l'arménien classique, tel, au moins, que nous le connaissons, serait un fond commun où des auteurs d'origines différentes auraient déversé l'apport de leur lexique dialectal. Dans la lettre d'Abgar, par exemple, Moïse de Khorène emploie deux fois le verbe *համբարանալ hambarnal* «monter», «s'élever», et le traducteur d'Eusèbe deux fois le verbe synonyme *վերանալ veranal*, sans que ni l'un ni l'autre ait pensé à recourir à un synonyme pour éviter la répétition du mot. De nos jours, un Arménien oriental n'emploierait que *բարձրանալ barjranal* (de même racine que *համբարանալ*) et un Arménien occidental que (*վեր*) *ելլել (ver) ellel* «s'élever (en haut)», le mot essentiel du groupe étant *ver*, la racine même de *veranal*. Pour pouvoir résoudre ce problème du vocabulaire, il nous faudrait un lexique de chaque auteur et ce lexique devrait aussi préciser la flexion des mots pour nous permettre de déceler ce qu'il peut y avoir, là aussi, de provincialismes. De semblables travaux, qui pourraient être proposés comme petites thèses à des étudiants, seraient certainement d'une grande utilité. (Lors de l'inter-

prétation des pourcentages, il faudrait tenir compte de la qualité d'intellectuels des auteurs, qui ont fatalement connaissance d'un vocabulaire littéraire élargi).

Le caractère populaire de la prédication chrétienne nous incite à penser que la traduction des Écritures aurait été faite dans la langue du peuple, mais le christianisme s'était intellectualisé à tel point au cours des III^e et IV^e siècles que cette hypothèse perd beaucoup de sa vraisemblance. Et, s'il n'existait pas une langue parlée uniforme sur tout le territoire arménien, une traduction dans l'un des dialectes centraux de l'Arménie aurait été plus

ou moins facilement intelligible à la majeure partie des Arméniens. Un grammairien d'assez peu postérieur à l'époque classique ne classe-t-il pas les parlers arméniens en trois groupes: le parler de la cour, les parlers centraux et les parlers périphériques? Ceci pourrait bien avoir été l'aspect de la langue dès le V^e siècle.

Ne sachant pas avec certitude dans quelles limites la langue classique aurait été une langue parlée au V^e siècle, nous ne pouvons guère deviner jusqu'à quelle époque elle aurait continué à être la langue de la conversation courante.

II

DÉFAUTS DU SYSTÈME QUI LAISSENT PRÉSAGER

UNE RÉFLECTION

Malgré la grande unité que présente la langue classique, — je ne dis pas «l'arménien du V^e siècle», — on y perçoit des signes d'évolution dont certains donnent l'impression qu'elle se trouve à un tournant de son histoire.

En très grande partie à cause des altérations phonétiques subies à partir du stade indo-européen, la déclinaison s'était trouvée perturbée par l'homomorphie d'un certain nombre de cas, particulièrement dans la déclinaison du nom: le nominatif ne se distinguait de l'accusatif qu'au pluriel; le datif ne se distinguait en aucun cas du génitif; dans les déclinaisons à génitifs en *-ոյ* *-ոյ* et en *-այ* *-այ*, comme dans tous les pluriels, l'ablatif avait même forme que le génitif-datif; dans la déclinaison à génitif en *-ու* *-ու*, c'est l'instrumental qui se confondait avec le génitif-

datif. Quant au locatif, il semble bien que l'on ait créé pour lui un nouveau système de formation: à part de rares cas où il avait une terminaison particulière, il aurait eu la forme du datif si celui-ci se distinguait de l'ablatif, et la forme de l'accusatif lorsque datif et ablatif avaient même forme⁶.

6. Le fait que, dans le locatif de *քուե՛ր կ'օրն* «sommeil», on ne retrouve pas la diphthongue finale **ei* ou **oi* de l'indo-européen (Meillet, *Esq.* 2^e éd. p. 69), semble provenir de ce que, devant l'homomorphie dans certaines déclinaisons des formes résultant du génitif, du datif, du locatif et de l'ablatif indo-européens, on aurait refait en arménien un nouveau système de formation du locatif avec le souci d'éviter la confusion avec l'ablatif. La confusion entre locatif et ablatif est gênante avec des verbes d'état («Je suis à Paris», «Je suis de Paris»); la confu-

Le remède à la gêne provoquée par la similitude des formes casuelles se trouvait dans l'emploi de prépositions; l'arménien y recourut dès l'époque préhistorique. Ce qui semble prouver l'antiquité de l'emploi de ces prépositions, c'est qu'elles sont devenues de simples morphèmes. Qui pourrait retrouver un sens précis à la préposition η - z -, qui exprime la détermination de l'objet direct, la durée, la ressemblance et la comparaison avec l'accusatif, — le motif ou la cause avec le génitif - datif, — la partie par laquelle on saisit ou à laquelle on attache, ou encore ce dont on parle, avec l'ablatif, — qui signifie « autour de » avec l'instrumental? Des prépositions du type de ρ nd ou de ar peuvent avoir le même sens avec des cas différents ou des sens différents avec le même cas.

Mais, une diversification très nette des formes casuelles dans la déclinaison du pronom et le fait que, sauf en ce qui concerne le génitif - datif, les formes casuelles ne se confondaient pas dans la déclinaison du nom dans toutes les déclinaisons et aux deux nombres, firent que le sentiment du cas resta vivace chez les Arméniens. Si on

sion entre accusatif de direction et locatif est sans importance, le même verbe ne pouvant avoir ces deux sortes de compléments. Et là où on n'aura pas recréé de forme particulière pour le locatif, — en arménien moderne occidental, — la tendance à se servir de la forme de l'accusatif comme locatif finira par l'emporter, quitte à recourir au système de différenciation exposé plus bas. Le même cas se retrouve pour le locatif de temps $vala$ « demain », en arménien occidental moderne, cette forme ne résultant pas, comme le dit Adjarian (Dial. d'Artial, p. 54, en arm.), d'une perte de la finale $-iv$ du classique $valiw$, mais de la substitution à l'instrumental temporel d'un locatif à forme accusative.

conservait un sentiment précis de la nécessité des cas, pourquoi ne pas leur redonner des formes différenciées? C'est ce qui fut fait, et dès avant l'époque classique. On trouve pour l'ablatif de cov « mer », dont le génitif est $covow$, une forme d'ablatif $covē$, qui, à première vue, semble tout à fait normale, mais, pour $p'ok'r$ « petit », qui a un génitif de même terminaison: $p'ok'ow$, l'ablatif est $p'ok'owē$, ce qui ne nous surprendrait pas encore trop si pour $barjr$ « haut », génitif $barjow$, l'ablatif $barjowē$ n'était doublé d'une forme $barjow$, qui semble plus archaïque et qui se confond avec le génitif, le datif, le locatif et l'instrumental. (L'adjectif ne se déclinant, en principe, que pour s'accorder avec le substantif, n'avait pas besoin de formes aussi nettement différenciées, puisque la discrimination pouvait s'effectuer grâce aux formes du substantif). De même, l'ablatif $tełwojē$ de $tełi$ « lieu », tiré du locatif, est doublé d'une forme $tełwoy$, qui se confond avec celle du génitif - datif. (Pour un nom qui marque le lieu, la distinction entre génitif et datif d'une part et ablatif d'autre part est plus importante que pour n'importe quel autre substantif).

La forme en $-ē$ pour l'ablatif pourrait donc être encore assez nouvelle au V^e siècle, et en voie d'extension (cf. en arménien moderne occidental: $mardē$, ablatif de $mard$ « homme », $ordiē$, ablatif de $ordi$ « fils », etc.). Nous la retrouverons, curieusement employée dans la déclinaison de certains pronoms.

Les réfections des cas de certains pronoms sont, en effet, fort instructives. Un pronom ov « qui », un pronom ok' « quelqu'un » n'ont pas d'instrumental. Comme ils sont réservés

aux personnes, ces lacunes ne sont pas bien gênantes; mais, que ce pronom ok' , composé du pronom $o-$ et d'une particule invariable $-k'$, ait, à côté de son génitif $owr-ow-k'$ et de son datif $owm-e-k'$, tous deux formés normalement, un ablatif $owm-e-k'-ē$, refait sur le datif - locatif avec un signe d'ablatif placé après la particule invariable, voici quelque chose de particulier, un barbarisme du type de * *quidam* - *o* en latin pour l'ablatif de *quidam* ou de * *celui-cies* en français pour le féminin pluriel, ce qui prouve que, lors de la réfection, le système de formation de ce pronom n'était plus compris. Il en est de même pour l'ablatif $owm-e-mn-ē$ du pronom $o-mn$ « quidam ». Et l'instrumental de ce dernier pronom a été refait en déclinant la particule invariable sur la déclinaison nominale du type $ow-sowmn$ « étude », donnant la forme $ow-sowmn$. Le pronom $noyn$ (< * *n-o-in*) « idem », génitif $nor-in$, datif $nm-in$ a encore un ablatif semblable au datif, tandis que na « is » a un ablatif $nm-a-n-ē$ refait sur le datif $nm-a$. Le premier a un instrumental régulier $nov-in$ doublé d'une forme $nov-im-b$ avec répétition du signe de l'instrumental après la particule invariable; le second n'a qu'une forme $nov-a-w$ avec répétition du signe.

On voit par ces quelques exemples que, dès l'époque préhistorique, avait pris naissance une tendance à reconstituer à tout prix des formes casuelles ayant des terminaisons reconnaissables. L'arménien oriental aura par la suite un locatif caractéristique en $-owm$, tandis que l'arménien occidental ne s'efforcera que bien plus tard de distinguer le locatif, désormais de

forme accusative, de l'accusatif de direction en rendant obligatoire l'emploi de l'article avec le nom commun, et même avec l'adverbe, lorsque la forme commune est employée comme locatif, et en interdisant l'emploi de l'article défini lorsque cette forme est employée comme accusatif de direction. Le même artifice était déjà employé depuis longtemps en arménien oriental pour distinguer le génitif, toujours sans article, du datif, toujours articulé, ce qui fait que, lorsqu'il y a nécessité d'être précis en ce qui concerne la détermination, on est obligé de déterminer le génitif au moyen d'un démonstratif ou d'un complément de nom, ou d'« indéterminer » le datif au moyen de l'article indéfini. (Le même système est employé en arménien occidental, — dans la bonne langue, — pour les noms propres). C'est ainsi qu'en arménien oriental les génitifs $orowan$ de or « jour », $atjkan$ de $atjik$ « fille », etc. sont devenus $oroway$ (avec y muet), $atjkay$, etc., le n du génitif - datif ayant été pris pour un article et supprimé au génitif et la forme en $-n$ ayant été réservée pour le datif. Bien que le « matériau » ne soit pas le même, — le $-ē$ qui a servi à reformer des ablatifs distincts étant une désinence casuelle d'ablatif tandis que le $-n$ est un article à l'origine, — le procédé est le même que celui que nous avons déjà rencontré: différencier deux cas homomorphes en ajoutant un second discriminant à la désinence de l'un des deux.

Puisque, dès avant l'époque historique, il y avait tendance à reconstituer des formes claires, l'emploi des prépositions purs morphèmes devait être condamné à plus ou moins brève échéance, — ce qui fut fait aussi.

Le système de la déclinaison reposait en outre sur deux possibilités: l'alter-

nance de la voyelle prédésinencielle et la suffixation d'une désinence vocalique à la forme, toujours nue, du nominatif. Un mot comme *աւր awr* « jour », gén. dat. loc. *աւուր awowr*, abl. *աւրէ awrē*, instr. *աւուրբ awowrb*, plur. nomin. *աւուրք awowrk'*, acc. loc. *աւուրս awowrs*, gén. dat. abl. *աւուրց awowrc*, instr. *աւուրբք awowrbk'*, a, sauf à l'ablatif singulier qui semble refait, conservé les caractères de la déclinaison consonantique dans toute leur pureté. Mais, les génitifs, datifs, ablatifs pluriels *ոսկերաց oskerac*, *աստեղաց astelaç* et les instrumentaux pluriels *ոսկերաւք oskerawk'*, *աստեղաւք astelawk'* de *ոսկր oskr* « os » et de *աստղ astł* « étoile », avec leur *a*, prouvent que le système de la déclinaison consonantique était déjà fortement compromis. De nos jours, en arménien oriental, la déclinaison des mots en *-ութիւն -owt'iwn*, qui est pourtant si riche et si cohérente, n'a conservé de l'ancien système que son génitif en *-ութեան -owt'ean* (avec datif en *-ութեանը -owt'eanə*), les formes nouvelles en *-ութիւնից -owt'iwniç* pour l'ablatif et en *-ութիւնով -owt'iwnov* pour l'instrumental ayant prévalu⁷.

De la future disparition de la déclinaison du pluriel, nous ne trouvons en langue classique que fort peu de signes avant-coureurs, cette rareté même les rendant suspects. On trouve quand même un instrumental collectif *վաներով vanerov* décliné comme un singulier après addition de la particule collective *-ար -ear*. (Il est vrai que le mot *վանք vank'* « couvent » suivait trois déclinaisons différentes: gén.: *վանից vaniç*, *վանաց vanaç* ou *վանուց vanowç*). On a voulu voir dans le système de la déclinaison du pluriel un turquisme. Or, si des formes du type de *վաներով vanerov* sont bien du V^e siècle (et non des « corrections » de copistes d'époque postérieure), elles sont bien antérieures

à l'invasion turque. Par contre, je crois que le système consistant à suffixer un signe de pluriel et à décliner ensuite de la même façon qu'un singulier se trouve dans les langues caucasiennes. Le bilinguisme arméno-turc n'aurait fait que favoriser le développement d'un système qui existait déjà en puissance, l'influence caucasique devant être antérieure à l'influence turque.

De nos jours, presque tous les noms se déclinent sur la première déclinaison, à l'exception d'une série qui a une déclinaison particulière et de quelques rares épaves d'usage courant. Les cas sont mieux différenciés dans leurs formes et le pluriel se décline comme le singulier après insertion du suffixe pluralisant.

* * *

En ce qui concerne le verbe, c'est moins dans la morphologie proprement dite que dans l'emploi des formes que l'on trouve les signes d'une évolution particulièrement révélatrice. Si la déclinaison à alternance cède devant celle à désinence, la conjugaison forte semble ne pas céder d'une façon anormale devant la conjugaison faible.

En tout cas, des formes de deuxième et de troisième personnes du pluriel, telles que *ղրէիք grēik'*, *ղրէին grēin* pour l'imparfait, *ղրեցիք greçik'* et *ղրեցին greçin* pour le parfait actif et *խօսեցաք xōseçayk'* et *խօսեցան xōseçan* pour le parfait neutro-passif, — formes dont les terminaisons sont semblables à celles des mêmes personnes du présent de *խօսիմ xōsim* « je parle » et de *կարդամ kardam* « clamo » (> « je lis »), — devaient amener naturellement par analogie des formes de première per-

7. Au stade le plus récent de la réfection des formes casuelles, ablatif et instrumental sont tirés du nominatif.

sonne du pluriel telles que *ղրեցինք greçink'* (sur le modèle de *խօսինք xōsinek'* < *խօսիմք xōsimk'* « nous parlons ») et *խօսեցանք xōseçank'* (sur le modèle de *կարդանք kardank'* < *կարդամք kardamk'* « clamamus »). Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette évolution de la morphologie.

Mais la complication de la morphologie dans la formation du subjonctif devait entraîner un bouleversement, le suffixe *-ց- -ç-* ayant, suivant la voyelle sur laquelle il s'appuyait, trois valeurs différentes: signe d'aoriste, signe de subjonctif et signe de causatif. Le subjonctif aoriste, servant de futur, avait donc deux *ց ç* dans les verbes faibles: un premier *ց ç* d'aoriste et un deuxième, de subjonctif. Ces formes étaient lourdes, difficiles à prononcer (*ածցես acces*, *ածջիք acjik'*, *կեցջիք kecçik'*), avec des barbarismes consacrés du type *արացես araçes* pour * *արարցես ararçes*, ce qui résultait d'un mode de formation très compliqué. Dès le V^e siècle, on rencontre un certain nombre d'exemples de confusions entre l'indicatif présent et le subjonctif présent ou entre le subjonctif présent et le subjonctif aoriste (futur), voire directement entre l'indicatif présent et le subjonctif aoriste. Ces confusions se reflètent sur la morphologie dans la forme *լիցիմ li-ç-im* de la première personne du futur (subjonctif aoriste) de *լիցիմ* « fio », refaite analogiquement d'après la deuxième personne *լիցիս li-ç-is* par substitution d'une désinence de première personne de présent à la désinence de la deuxième personne⁸, alors que la forme correcte attendue aurait dû être * *լեացի * leayç* (cf. participe *լեալ leal*). Les formes du subjonctif furent abandonnées par la suite, l'indicatif présent, ainsi d'ailleurs que son imparfait, passant au subjonctif, et on eut recours à des formes péri-

phrastiques, différentes d'une langue moderne à l'autre, pour les indicatifs présent et imparfait, comme aussi pour le futur.

Dans la préhistoire de l'arménien, la voix passive n'a pas dû exister, *սիրիմ sir-i-m* étant un verbe marquant un état d'amour dans lequel on se trouvait ou auquel on était intéressé, verbe neutre, à côté de *սիրեմ sir-e-m* qui indiquait une action d'aimer accomplie par le sujet, (un peu comme s'il existait un *amor* déponent indiquant que le sujet est intéressé à l'action d'aimer, qu'il en est le bénéficiaire, alors que *amo* indiquerait qu'il fait l'action). Une phrase du type de *Շամիրամ մեռանի ի նինուսասյ որդւոյ իւրոյ « Semiramis moritur a Ninya filio suo »* (M. Kh. I, 17) est assez caractéristique. L'origine, la cause de cet état qui intéressait le sujet est devenu le complément d'agent.

La nécessité d'une opposition entre la conjugaison d'un verbe neutre et celle d'un verbe transitif devait être moins impérieuse que celle d'une opposition entre actif et passif. Cette opposition reposait sur des voyelles caractéristiques de conjugaisons au thème présent, mais elle pouvait être neutralisée par des accidents phonétiques. Ainsi, toutes les formes de l'imparfait étaient communes à la conjugaison transitive et à la conjugaison neutre qui lui servait de passif, la même confusion se retrouvant à certaines personnes du parfait et du futur, ainsi qu'à l'infinitif et au participe passé. Une forme comme *սպանանէր spananēr* pouvant indifféremment signifier « il

8. Au subjonctif aoriste (futur), la désinence de la deuxième personne du singulier était de même forme que celle du présent. C'est ce qui a amené par assimilation une terminaison de première personne du présent, qui, elle, ne peut se suffixer à un thème de parfait.

tua » ou « il fut tué », il était nécessaire, pour préciser la voix du verbe, d'ajouter un complément d'objet ou un complément d'agent, c'est-à-dire des concepts dont on n'avait que faire ⁹.

Il semble qu'au début seuls les verbes transitifs de la première conjugaison (presque uniquement transitive) aient pu être mis au passif par l'emploi de la deuxième conjugaison (neutre) ¹⁰. Puis, l'usage s'en étendit à ceux des verbes inchoatifs en *-ան-ամ* *-an-am* qui pouvaient avoir un sens transitif, qui reçurent un passif en *-ան-իմ* *-an-im*. Enfin, le système gagna également les verbes en *-ում* *-owm*, qui reçurent eux-aussi un passif en *-ան-իմ* *-an-im*. À l'origine, les verbes de ces deux dernières conjugaisons avaient au thème présent les mêmes formes pour l'actif et pour le passif.

L'opposition entre actif-transitif et neutro-passif ne se trouvait exprimée clairement qu'au parfait et au futur (subjonctif aoriste) formé sur le parfait, et ce pas même à toutes les personnes.

Il convient ici d'ouvrir une parenthèse explicative: le système du verbe

arménien classique est particulier. Le nombre des conjugaisons possibles pour le thème présent s'obtient en multipliant les unes par les autres les possibilités suivantes: a) quatre voyelles caractéristiques: *e*, *i*, *a* et *u* (*ow*); b) absence de suffixe, suffixe *-ն* *-n*, suffixe *-չ* *-ç*, les deux suffixes à la fois. Ceci donne $4 \times 4 = 16$ combinaisons possibles. Heureusement, ces combinaisons ne sont pas toutes exploitées, mais un grand nombre le sont.

Le parfait avait ses conjugaisons à lui, ses possibilités se réduisant à: a) parfait fort (à thème radical) ou parfait faible (avec suffixe thématique); b) terminaisons actives ou terminaisons neutro-passives. Le choix de ces terminaisons dépendait à peu près régulièrement de la signification du verbe. Le parfait était en relation si lâche avec le présent qu'un même parfait pouvait avoir trois présents de conjugaisons différentes (parfait: *սկս-ում* *sks-ay* « je commençai », présents: *սկս-իմ* *sks-im*, *սկս-ան-իմ* *sks-an-im*, *սկս-ն-ում* *sks-n-owm*).

La conjugaison faible l'emporta sur la conjugaison forte; d'autre part,

verbes faibles, alors que la troisième n'a que des verbes faibles et la quatrième que des verbes forts; b) elles seules peuvent avoir le suffixe inchoatif *-չ* *-ç*; c) en langue moderne, le participe présent et le participe passé sont formés sur le thème présent dans les deux premières conjugaisons; ils sont tous les deux formés sur le thème passé dans les conjugaisons en *-ում* *-al* et en *-ան-ում* *-an-al*; le participe présent est formé sur le thème présent et le participe passé sur le thème passé dans les conjugaisons mortes; d) le passif est formé sur le thème présent dans les deux premières conjugaisons (et aussi dans les conjugaisons mortes) et sur le thème passé dans les conjugaisons en *-ում* *-al* et en *-ան-ում* *-an-al*.

9. Le français connaît lui-aussi cet emploi de mots inutiles pour remédier à des impossibilités d'ordre grammatical: « J'aime mieux qu'il reste auprès de moi à partager ma situation modeste que de le voir manger des ortolans à dix-mille kilomètres de moi » (= ...* que qu'il mange...). Nous y sommes habitués et ne le remarquons pas. L'arménien moderne a une structure telle qu'il ignore totalement ce genre d'obligation. La traduction d'arménien moderne en français est très instructive à cet égard.

10. Les deux premières conjugaisons forment un groupe à part (le seul vivant et productif de nos jours avec la conjugaison des verbes de devenir). Elles se distinguent par un certain nombre de particularités, entre autres: a) elles ont toutes deux des verbes forts et des

comme les verbes de la première conjugaison avaient un sens transitif pour la quasi totalité, le parfait actif s'y rattacha; pour la même raison le parfait neutro-passif se rattacha aux verbes de la deuxième conjugaison de sens soit neutre soit passif; la conjugaison en *-ամ* *-am*, intransitive mais désignant des actions avait un parfait actif et la conjugaison en *-ում* *-owm* disparut. La conjugaison en *-ան-ամ* *-an-am* fut réservée aux verbes de devenir, avec parfait neutro-passif. Il ne reste plus en arménien moderne qu'un petit nombre de verbes des autres conjugaisons anciennes.

La notion d'opposition entre un actif et un passif se faisant plus impérieuse, on trouva la solution en plaçant un suffixe caractéristique *-ն* *-n* (prononcé *v*) entre le radical (présent pour les deux premières conjugaisons ¹¹, passé pour les deux autres) et les désinences, toutes neutro-passives. La langue arménienne évitant les pléonasmes morphologiques ou sémantico-morphologiques ¹², l'arménien oriental moderne

en est arrivé à considérer que le seul caractère pertinent utile est le suffixe caractéristique et emploie indifféremment pour le passif les terminaisons passives ou actives.

La simplification du système des conjugaisons et la création d'un passif bien distinct ont rendu clairs et d'un emploi facile tous les temps simples du verbe.

En langue classique, le « participe » passé avait deux valeurs différentes, selon la voix du verbe. L'auxiliaire des temps composés ne pouvait être que le verbe « être ». Le verbe « avoir » n'existait pas à l'époque et la possession s'exprimait alors avec le verbe « être » et un génitif indiquant le possesseur, système équivalent à celui du latin, au choix du cas près: *տուն է իմ* *town ē im* « domus est mei (= mihi) » ¹³. Du fait que la forme du « participe » est la même aux deux voix et que l'auxiliaire lui-aussi est le même, le système de formation des temps composés est assez difficile à déceler. Cependant, si nous comparons: *ի սպանա-*

nom équivaut au pronom « nous ». Il comprend un premier suffixe *-ի* *-ni-*, collectif, et un deuxième: *-ս* *-s*, signe de première personne. Suffixé à *մինակ* *minak* « seul », il signifie « nous seuls » (*մինակ-ի-ս* *minak-ni-s*) et s'oppose à *մինակ-ս* *minak-s* « moi seul ». Si l'adjectif ou le pronom contient l'idée de pluralité: *ամենք* *amenk'* « tous », *երկուք* *erkowk'* « deux », le suffixe *-ի* *-ni-* ne fera que répéter la notion de pluriel. On dira alors aussi bien *ամենք-ս* *amenk'-s* « nous tous », *երկուք-ս* *erkowk'-s* « nous deux » que *ամենք-ի-ս* *amenk'-ni-s* et *erkowk'-ni-s*.

13. Dans certains dialectes modernes, c'est le datif que l'on emploie. Ceci est d'autant plus curieux que le turc, que l'on considère souvent, et gratuitement, comme ayant réagi sur l'arménien, emploie dans ce cas le génitif: *benim var* = « il y a de moi ».

11. Pour les verbes inchoatifs dont la conjugaison n'est plus vivante, on a placé le suffixe passif à la suite du suffixe inchoatif, de sorte que ce dernier, coincé à l'intérieur, subsiste au parfait passif. En outre, tout passif, du fait que la formation en est moderne, est conjugué suivant le système de la conjugaison faible: *ստան-իմ* *ar-n-em* « je prends », parf. *ստան-ի* *ar-i*, prés. passif: *ստան-ում-իմ* *ar-n-ow-im*, parf. *ստան-ում-ից-ում* *ar-n-ow-ec-ay*.
12. Par « pléonasmisme morphologique », j'entends: « répétition de la même notion par deux morphèmes »; ici, par exemple, notion de passif exprimée à la fois par le suffixe et par la désinence caractéristique. Par « pléonasmisme sémantico-morphologique » j'entends « répétition au moyen d'un morphème d'une notion déjà contenue dans le sémantème », par exemple: l'article *-ի-ս* *-ni-s* suffixé à un adjectif déterminatif ou à un pro-

նեւ *i spananel* (locatif de temps de l'infinitif) *զնա նա* (acc. obj. dir.) *Արտաշրի Արտաշրի* (gén.), litt. « dans [le] tuer lui d'Artachir » = « Lorsqu'Artachir le tua » avec *սպանեալ spaneal* (« participe » passé) *զնա նա* (comme précédemment) *Արտաշրի Արտաշրի*, litt. « l'avoir-tué lui [étant] d'Artachir » = « Artachir l'ayant tué » ou *սպանեալ spaneal էր Եր զնա նա Արտաշրի Արտաշրի*, litt. « L'avoir-tué lui était d'Artachir » = « Artachir l'avait tué », nous constatons qu'il n'y a aucune différence modale entre l'infinitif et ce que l'on désigne sous le nom de « participe » passé, la seule opposition étant une différence d'aspect entre l'infinitif présent, atemporel ou imperfectif et le « participe » qui a un aspect parfait. La possession de cette action accomplie est exprimée, comme celle d'un objet quelconque, au moyen d'un génitif¹⁴: *Տեսեալ է իմ զնոսս տեսալ Եր im znosa*, litt.: « l'avoir-vu eux est à moi » = « je les ai vus ».

Au contraire, la même forme, prise dans un sens passif, est sentie comme un participe adjectif de « patient » et traitée comme l'attribut du sujet, lequel est au nominatif: *Տեսեալ էմ տեսալ Եր em*, litt. « je suis ayant-été-vu » = « j'ai été vu ».

Ce système correspond donc, mutatis mutandis, à lat. « mihi est delendum Carthaginem » en regard de « delenda est Carthago ». L'arménien n'ayant pas de genre et n'accordant pas régulièrement le participe, le système se masque par une sorte d'ambiguïté comparable à lat. « mihi est delendum templum ».

Le système de la langue classique était trop compliqué, et, dans certains cas, il donnait déjà des signes de défaillance. Lorsque le même nom était sujet à la fois d'un « participe » actif (proposition participiale) et d'un mode personnel (proposition principale), il

devait être exprimé une première fois au génitif et une seconde au nominatif. Il arrivait qu'on ne l'exprimât qu'une fois, soit au génitif, — et le verbe à un mode personnel restait sans sujet explicite, ce qui était sans inconvénient, — soit au nominatif, ce qui était plus grave, car il manquait l'indication de la voix du verbe. Parfois même, à cause de la confusion des formes entre génitif et datif, il est difficile de comprendre le sens de la proposition participiale. En voici un exemple: *Եւ պատմեալ նոցա դամենայն՝ առաքեաց զնոսս ի Յոպպէ Ew patmeal noça zamenayn, arak'eac znosa i Yoppē*, ce par quoi on a voulu traduire: « et, après leur avoir tout raconté, il les envoya à Joppé » (Actes, X, 8). *Patmeal*, puisqu'il est suivi d'un accusatif, ne peut être qu'actif; il lui faut un sujet au génitif et puisque *noça* est une forme commune au génitif et au datif, on doit l'interpréter comme génitif sujet, et, grammaticalement, la phrase ne peut signifier que: « ceux-ci ayant tout raconté, il les envoya à Jobbé ». Or, cette dernière phrase est parfaitement logique, bien que ce ne soit pas là ce que l'on a voulu dire, et l'auteur ne s'en est pas aperçu.

Le correspondant arménien de *habeo* prenant, comme ce dernier, la signification générale d'« avoir », on aurait pu attendre pour les temps composés de l'actif le correspondant de « j'ai vu

14. L'arménien, comme le latin, a su exploiter l'opposition de valeur entre le génitif et le datif, mais suivant une orientation différente. Sur l'utilisation de cette opposition dans l'expression du sujet des formes nominales du verbe, cf. ma communication sur les « cambiamenti di struttura del verbo armeno », et plus spécialement l'appendice (*Pazma-veb*, 1956, IV-V, 111-117; VI-VII, 175-181, — ou *cahier de grammaire arménienne N. IV*).

des gens ». Ce système n'existe théoriquement pas. On ne le trouve que dans la langue parlée, seulement dans des constructions négatives ou interrogatives avec une nuance affective extrêmement prononcée: *Բան մը ըրած ունի՞ր: ban mə ərac owni* « Est-ce que vraiment il a fait quelque-chose » (sous-entendu: « pour que vous ayez pris une telle décision de louange ou de blâme? »). *Սա մարդը յանցանք դործած չուներ՞: Sa mardə yançank' gorcac çowni* « Cet homme n'a vraiment commis aucun crime! ». Ces tournures sont généralement employées pour s'élever contre un jugement porté à tort.

Le système créant une conjugaison passive exactement correspondante de la conjugaison active, on se trouve à la tête de deux participes passés, l'un d'agent, l'autre de patient: *սիրելի sir-el* « aimer », part. *սիրած sir-ac* « ayant aimé »; *սիրուելի sir-ow-il* « être aimé », part. *սիրուած sir-ow-ac* « ayant été aimé ». Ces deux participes sont adjectifs et employés comme tels pour la formation des temps composés: *սիրած էմ sir-ac em*, litt. « je suis ayant-aimé » = « j'ai aimé » et *սիրուած էմ sir-ow-ac em*, litt.: « je suis ayant-été-aimé » = « j'ai été aimé ». Ce système, évitant la double nature du « participe », est extrêmement clair et d'un emploi aisé.

Il y avait encore un autre inconvénient dans l'ancien système des formes nominales du verbe: non seulement l'infinitif actif et l'infinitif neutro-passif avaient les mêmes formes, mais, de plus, par suite des lois de l'alternance vocalique, les cas obliques de ces infi-

nitifs se confondaient avec les mêmes cas obliques du « participe », si bien qu'en stricte morphologie *վասն հաւրն խարելոյ vasn hawrn xabeloy* pourrait signifier « à cause du fait-de-tromper du père », « à cause du fait-d'être-trompé du père » ou « à cause du père trompé ». C'est à la syntaxe et surtout au contexte qu'il incombait d'écarter tant bien que mal l'amphibologie. Tout ceci a été éliminé dans le nouveau système.

* * *

L'arménien classique était une très belle langue, qui a permis d'exprimer les concepts les plus abstraits avec clarté et élégance, mais au prix de combien d'efforts et d'attention! La grammaire en était en effet d'un maniement compliqué et difficile. Il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer la fréquence des passages obscurs chez des écrivains d'un talent moyen, même de la plus pure époque classique, comme Koriun. La structure laisse apercevoir des failles et les signes avant-coureurs d'un changement de système sont assez nombreux. Toutes les refontes ont été orientées par la recherche de la plus grande clarté et de la maniabilité, et il faut reconnaître que l'arménien moderne est bien près de la perfection.

FR. FEYDIT

Professeur à l'École Nationale des Langues Orientales vivantes, Paris.
Membre de l'Académie Arménienne de St. Lazare, Venise.

